

Bachelier : assistant social

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
Tél : +32 (0) 65 40 41 45 Fax : +32 (0) 65 40 41 55 Mail : social.mons@helha.be
HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax : Mail : social.montignies@helha.be
HELHa Campus Montignies (HD) 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax : Mail : social.montignies@helha.be
HELHa Louvain-la-Neuve Rue de l'Hocaille 10 1348 LOUVAIN-LA-NEUVE
Tél : +32 (0) 10 48 29 63 Fax : Mail : social.lln.bac@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 24 Psychologie sociale			
Code	SOAS2B19AS	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	24 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<u>HELHa Campus Mons</u> Luc LEDRU (luc.ledru@helha.be) <u>HELHa Campus Montignies</u> Yves-Hiram HAESVOETS (yves-hiram.haesvoets@helha.be) <u>HELHa Campus Montignies (HD)</u> Yves-Hiram HAESVOETS (yves-hiram.haesvoets@helha.be) <u>HELHa Louvain-la-Neuve</u> Sylvie ROBERTI (sylvie.roberti@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'enseignement contribue à la compréhension des imbrications entre conduites humaines, réalités psychiques et champ social. Elle apporte les éléments théoriques qui permettent une réflexion sur la complexité des conduites humaines dans une dimension collective. Elle vise à amener l'étudiant à s'interroger sur les mécanismes de sa propre participation. Connaître et comprendre les concepts de la psychologie sociale.

Cette unité d'enseignement contribue à former l'étudiant pour soutenir dans l'exercice de son métier d'Assistant(e) Social(e) la et/ ou les famille(s) de situations professionnelles suivante(s) :

FS3 Reconnaissance des compétences, mobilisation des ressources et développement du pouvoir d'agir des différents acteurs dans les contextes d'intervention pour promouvoir les changements

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 2 **INTERAGIR AVEC SON MILIEU PROFESSIONNEL**
 - 2.3 Recourir aux outils, techniques et méthodes les plus appropriés en vue de favoriser l'agir ensemble
- Compétence 3 **INSCRIRE SA PRATIQUE DANS UNE REFLEXION CRITIQUE, CITOYENNE ET RESPONSABLE**
 - 3.1 Construire son identité professionnelle
 - 3.2 Interroger, évaluer et ajuster sa pratique et son positionnement
 - 3.3 Exercer un jugement professionnel.

- Compétence 4 **IDENTIFIER, ANALYSER ET QUESTIONNER LES CONTEXTES SOCIÉTAUX POUR EN COMPRENDRE LES ENJEUX**
- 4.1 Repérer et décrire les données multidimensionnelles des contextes d'intervention et leur évolution
 - 4.2 Identifier, décoder et articuler les courants de pensée en présence, leurs principes et leurs valeurs
- Compétence 5 **Identifier et analyser les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés.**
- 5.1 Clarifier les difficultés, les besoins, les demandes, les attentes, les intérêts des personnes, des groupes et des communautés.
 - 5.2 Identifier les ressources et compétences potentiellement mobilisables des personnes, des groupes et des communautés.
 - 5.3 Relier les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés avec le contexte social dans lequel elles s'inscrivent.
 - 5.4 Etablir des relations entre les éléments constitutifs de la situation en vue d'élaborer un processus d'intervention.
- Compétence 6 **ELABORER, METTRE EN ŒUVRE ET EVALUER AVEC LES PERSONNES, LES GROUPES ET LES COMMUNAUTÉS UN PROCESSUS D'INTERVENTION SOCIALE**
- 6.2 Mettre en œuvre les méthodes, les techniques et les outils d'intervention les plus appropriés et adaptés aux situations rencontrées

Acquis d'apprentissage visés

- I. Connaître et comprendre les concepts de la psychologie sociale
- II. Détecter et analyser les mécanismes psychosociaux de base
- III. Questionner les fonctionnements individuels et collectifs au regard d'un groupe social spécifique

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun
 Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

+ HELHa Campus
 Mons

SOAS2B19ASA	Psychologie sociale	24 h / 2 C
-------------	---------------------	------------

+ HELHa Campus
 Montignies

SOAS2B19ASJA	Psychologie sociale	24 h / 2 C
--------------	---------------------	------------

+ HELHa Campus
 Montignies (HD)

SOAS2B19ASDA	Psychologie sociale	24 h / 2 C
--------------	---------------------	------------

+ HELHa Louvain-
 la-Neuve

SOAS2B19ASA	Psychologie sociale	24 h / 2 C
-------------	---------------------	------------

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 20 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

+ HELHa Campus
 Mons

SOAS2B19ASA	Psychologie sociale	20
-------------	---------------------	----

+ HELHa Campus
 Montignies

SOAS2B19ASJA	Psychologie sociale	20
--------------	---------------------	----

+ HELHa Campus
 Montignies (HD)

SOAS2B19ASDA	Psychologie sociale	20
--------------	---------------------	----

+ HELHa Louvain-
 la-Neuve

SOAS2B19ASA	Psychologie sociale	20
-------------	---------------------	----

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

La note de cette unité d'enseignement représente une pondération de 2/60 du Bloc 2.

La note de l'activité d'apprentissage constitue la note de l'unité d'enseignement (UE).

Le seuil de réussite pour acquérir les crédits de l'UE est de 10/20. Néanmoins le jury peut souverainement proclamer la réussite de l'unité d'enseignement, même si le seuil de réussite n'est pas atteint pour autant que le déficit soit jugé acceptable au vu de l'ensemble des résultats (cf. articles 139 et 140 du Décret « Paysage »).

La décision du jury, de portée individuelle, est dûment motivée.

Voir la réglementation générale des examens.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2020-2021).

Ces modes d'évaluation pourront être modifiés durant l'année académique étant donné les éventuels changements de code couleur qui s'imposeraient de manière locale et/ou nationale, chaque implantation devant suivre le code couleur en vigueur en fonction de son code postal (cfr. le protocole année académique 2020-2021 énoncé dans la circulaire 7730 du 7 septembre 2020 de la Fédération Wallonie Bruxelles).

Bachelier : assistant social

HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax : Mail : social.montignies@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Psychologie sociale			
Code	18_SOAS2B19ASJA	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	24 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Yves-Hiram HAESEVOETS (yves-hiram.haesevoets@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

La psychologie sociale est une discipline à l'intersection de nombreux courants de pensée. Elle propose des repères pour comprendre le développement et le fonctionnement de l'individu suivant des mécanismes d'interactions et d'influences sociales (comme la soumission à l'autorité et les manipulations mentales). A travers les réalités rencontrées et ses représentations, la psychologie sociale propose différentes lectures critiques des phénomènes sociaux et des comportements individuels, en soulignant l'importance du contexte.

- En complémentarité et en lien avec le cours de psychologie de 1e BAC/AS et les autres cours de psychologie de la formation, permet à l'étudiant de deuxième année en orientation sociale de se familiariser avec les principaux concepts de la psychologie sociale
- Acquérir un savoir spécifique dans le domaine de la psychologie sociale adapté au rôle des futurs assistants sociaux.
- Comprendre et intégrer des concepts spécifiques en psychologie sociale
- Par le filtre de l'esprit critique, établir des liens entre conceptualisations théoriques ou méthodologiques et situations pratiques
- Axer le cours sur la singularité du sujet humain et sur l'approche éthique du sujet, comme acteur social
- Appréhender la dialectique entre le concept d'adolescence et celui de violence
- À partir d'études de situations caractéristiques, établir un lien spécifique entre les concepts et les réalités sociales abordées, comme les prises de risque de l'adolescence et autres thématique concernant les jeunes

Objectifs / Acquis d'apprentissage

A l'issue de l'activité d'apprentissage, l'étudiant-e sera capable de :

- Connaissances :
 - Approche psychosociale des rapports d'autorité, de soumission et de hiérarchie (4.1, 4.2)
 - Thématiques transversales : dialectique entre violence, puberté, rapports sociaux et adolescence (4.1, 4.2)
 - Sensibilisation à différentes problématiques visant un groupe social spécifique : les adolescents (5.1, 5.3)
- Compréhension :
 - A l'intersection des sciences humaines et sociales, la sociologie et l'anthropologie en particulier, la psychologie sociale invite les étudiants à mieux comprendre les imbrications entre conduites humaines, réalité psychique, écosystème et champ social (4.2, 5.3).
 - Appréhender différents concepts de la psychologie sociale et les relier aux réalités sociétales (5.1, 5.2, 5.3)
- Analyse-réflexion :
 - Amener les étudiants à une réflexion sur la complexité des conduites humaines, à une recherche visant l'action psychosociale, une tentative de compréhension du monde au service du progrès social et des conditions de vie (3.2, 3.3).
- Evaluation-application :
 - Utilisation d'un protocole d'intervention spécifique à ce groupe social : méthodologie d'un outil opérationnel (2.3,

5.3, 6.2)

- Établir des liens entre cette modélisation psychosociale et des situations pratiques (5.3, 5.4)

- Analyser des situations pratiques à partir des thématiques transversales : violence, délinquance, prises de risque, dépression, décrochage, toxicomanie, sectes, etc. (5.4, 6.2)

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

I. Introduction à la psychologie sociale

- 1.1. Historique
- 1.2. Naissance de la recherche en psychologie sociale
- 1.3. Techniques d'investigation en psychologie sociale
- 1.4. Présentation générale et définitions
- 1.5. De la psychologie sociale à la sociologie en passant par l'anthropologie sociale
- 1.6. L'apprentissage social, la socialisation individuelle
- 1.7. Les attitudes de changement
- 1.8. Les rapports d'influence et les rapports de soumission à l'autorité
- 1.9. Structure et influence du groupe
- 1.10. Langage et communication
- 1.11. La cognition sociale
- 1.12. L'individu, à la fois sujet et acteur social
- 1.13. De la recherche spéculative à la psychologie sociale appliquée
- 1.14. Recherche sur « la soumission à l'autorité » : la célèbre expérience de Milgram
- 1.15. De la recherche en psychologie sociale à l'intervention

II. Approche psychosociologique de l'adolescence : de la métamorphose pubertaire à la révolution pulsionnelle

- 2.1. Introduction et généralités : l'adolescence, une violence pulsionnelle et psychique
- 2.2. Définition psychosociale du concept de violence
- 2.3. Sources de la violence
- 2.4. Origines de la violence à l'adolescence
- 2.5. Dialectique entre adolescence et violence
- 2.6. Transformation de soi, une violence en soi ?
- 2.7. Une révolution pulsionnelle et psychique
- 2.8. De la violence du clivage au processus de sexualisation
- 2.9. La vie est violence et la violence est source de vie
- 2.10. Une violence singulière
- 2.11. La violence du désir
- 2.12. La violence de la crise et du passage
- 2.13. La violence à l'adolescence prendrait-elle sa source dans la prime enfance ?
- 2.14. Considérations sociologiques et sociopsychologiques sur la délinquance juvénile et la violence
- 2.15. Adolescence, violence et délinquance
- 2.16. La violence des jeunes issus de l'immigration : entre réalité, fantasmes et préjugés
- 2.17. Tentative d'interprétation anthropologique et systémique
- 2.18. De l'intégration de la loi, à la confrontation à la loi : les règles du jeu et de la vie
- 2.19. Le droit chemin existe-t-il ?
- 2.20. Conclusion : adolescence, violence et passion,... La loi du désir ?

III. Protocole d'évaluation « psycho médico sociale » de l'adolescent

- 3.1. Le diagnostic différentiel, contextuel et situationnel évolutif
- 3.2. Les quatre axes du diagnostic différentiel, contextuel et situationnel évolutif
- 3.3. La souffrance psychique de l'adolescent : mal-être et éclatement de soi
- 3.4. De la souffrance aux conduites à risque
- 3.5. Les quatre champs principaux de la souffrance psychique et psychosociale de l'adolescent
- 3.6. Les conduites à risque chez l'adolescent : de la parole aux conséquences
- 3.7. Anxiété et dépression, deux faces « obscures » de la souffrance psychique et psychosociale de l'adolescent
- 3.8. La variété des troubles psychologiques structuraux
- 3.9. Comprendre la structure de la personnalité de l'adolescent au regard de son comportement

- 3.10. La psychopathologie de la personnalité
- 3.11. L'adolescent toxicomane ou dépendant
- 3.12. L'adolescent suicidaire, les risques de passages à l'acte suicidaires
- 3.13. L'adolescent face aux sectes : que faire et comment réagir ?
- 3.14. Conclusion : la prise en charge psychosociale de l'adolescent : remarques et recommandations

Démarches d'apprentissage

- La participation interactive des étudiants est vivement sollicitée afin de dynamiser les échanges et la réflexion
- Réappropriation des savoirs en sous-groupe de travail et restitution à l'ensemble de l'auditoire
- Cette participation (inter)active sort l'étudiant de son isolement, brise son système d'écoute passive, et favorise la compréhension, l'apprentissage des concepts et la rétention des informations.
- La confrontation des idées permet d'acquérir, un savoir-être, un savoir-réfléchir et un savoir-faire, afin d'élaborer l'intervention et d'établir des liens entre pratique et théorie
- Ce dispositif permet également d'impliquer plus les étudiants, de les rendre plus dynamiques/proactifs dans le processus d'intégration/réflexion/transmission/appropriation,...
- Une dynamique de travail en groupe (pédagogie participative et coopérative) amène les étudiants à se réapproprier la matière tout en stimulant leurs capacités d'apprentissage mettant à l'épreuve diverses compétences professionnalisantes, comme l'esprit de synthèse, la compréhension conceptuelle, le questionnement, la problématisation des points de vue, la critique, les associations d'idées, le débat d'idées, le positionnement, la restitution, l'échange, la communication circulaire, la coopération, les techniques de rapport/textualisation, le rôle du rapporteur/locuteur, la circulation d'une culture professionnelle, la dynamique de groupe/d'équipe, les liens avec la pratique, etc.

Dispositifs d'aide à la réussite

Référence aux cours de méthodologie

Exemple d'examen écrit

Ouvrages de référence

- Fischer G.N., Les concepts fondamentaux de la psychologie sociale, 5ème édition, Paris, Dunod, 2015.
- Le Breton D. (2014). Adolescence et conduites à risque. Temps d'arrêt Lecture, Yapaka, Bruxelles, Fabert.

Supports

Syllabus

4. Modalités d'évaluation

Principe

À partir d'un examen écrit, l'étudiant répond à quelques questions théoriques et pratiques en relation avec le contenu du cours

- L'évaluation concerne l'acquisition d'un savoir psychologique en psychologie sociale
- L'objectif de l'évaluation porte essentiellement sur la « capacité » de l'étudiant à élaborer un discours pertinent de nature psychologique en se dégageant des préjugés et des stéréotypes habituellement véhiculés dans notre société.

2ème session : mêmes modalités et critères que la première session

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exe	100	Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

-

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2020-2021).

Ces modes d'évaluation pourront être modifiés durant l'année académique étant donné les éventuels changements de code couleur qui s'imposeraient de manière locale et/ou nationale, chaque implantation devant suivre le code couleur en vigueur en fonction de son code postal (cfr. le protocole année académique 2020-2021 énoncé dans la circulaire 7730 du 7 septembre 2020 de la Fédération Wallonie Bruxelles).